



Convention de la Société Civile Ivoirienne

Le Commissariat aux comptes

Le Commissariat aux Comptes assure le contrôle de la gestion financière de la CSCI.

Le Commissariat aux Comptes est composé de deux Commissaires issus d'organisations non représentées ni dans le Bureau de Coordination, ni dans le Conseil d'Administration. Ils sont élus par le Congrès pour un mandat de trois ans non renouvelable à la majorité simple des membres votants.

Liste des membres du Commissariat aux comptes (page ci-dessous)

N°	NOM & PRENOMS	FONCTIONS	STRUCTURE D'ORIGINE	EMAILS
01	HADJA COULIBALY MARIAM	Membre	COFEMCI (Femmes Musulmanes)	<i>hadjafofanamariam@yahoo.fr</i>
02	N'DA NGUESSAN JOEL	Membre	MESNTIC	mesntic@aviso.ci ; <i>ndajoel@yahoo.fr</i>